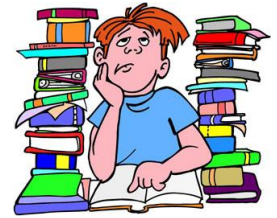


Les devoirs à la maison



Cadre réglementaire

Les **devoirs à la maison sont interdits depuis 1956** :

Suppression des devoirs à la maison ou en étude - Principes

[...] le travail écrit fait hors de la classe, hors de la présence du maître et dans des conditions matérielles et psychologiques souvent mauvaises, ne présente qu'un intérêt éducatif limité. En conséquence, aucun devoir écrit, soit obligatoire, soit facultatif, ne sera demandé aux élèves hors de la classe [...].

Circulaire du 29 décembre 1956

Cette interdiction a été rappelée de nombreuses fois. **Les études dirigées en élémentaire sont obligatoires depuis 1994** et sont fixées à 30 minutes par jour. Dans les programmes de 2002, les études dirigées n'ont plus de temps imparti : les maîtres sont autonomes quant à l'horaire et doivent ajuster les études dirigées aux besoins des élèves.

En bref : les **devoirs à la maison (et toutes formes de travail écrit) sont strictement interdits**. Néanmoins, les enseignants peuvent donner des **travaux oraux et des leçons à apprendre**.

Les devoirs : pour ou contre ?

Les arguments CONTRE LES DEVOIRS	Les arguments POUR LES DEVOIRS
<ul style="list-style-type: none">– ils renforcent les inégalités (tous les enfants ne peuvent pas être aidés ni encadrés, selon leur milieu social)– ils n'améliorent pas la réussite scolaire (ils ne font que reporter les problèmes de compréhension à la périphérie du temps scolaire !)– ils alourdissent la charge des enfants au détriment d'autres occupations (sport, sommeil...) et ne sont pas en accord avec leur dvpt.	<ul style="list-style-type: none">– ils renforcent le lien école-famille– ils sont jugés utiles par les parents et le regard des parents est important pour les enseignants– ils sont une fenêtre ouverte sur le travail de classe (les parents voient ce que les enfants y font)– ils préparent au collège– ils forment à l'autonomie– ils libèrent du temps de classe pour des cours collectifs indispensables

Le rôle du travail personnel de l'élève

- ▶ Il **fixe certains apprentissages**
- ▶ Il **soude la liaison avec les familles**
- ▶ Il développe **l'autonomie, l'organisation**

La **méthodologie est essentielle** ! Il est indispensable d'apprendre aux élèves comment on apprend une leçon, une poésie, comment on fait une recherche documentaire...

Dans le premier degré, les caractéristiques du travail personnel se situent à 3 niveaux :

Au niveau de l'élève

- o Positionner l'élève comme un acteur et **lui expliquer les enjeux** de l'effort
- o Expliquer les **objectifs du travail** demandé ;
- o Expliciter **ce qui est attendu** de lui (méthode, outils, démarche...) ;
- o Expliquer **ce qu'il peut attendre des adultes** qui l'entourent..

Au niveau du contenu

- o Veiller au **volume de travail** demandé et prendre en compte l'hétérogénéité de la classe

o S'assurer que les enfants **ne passent pas des heures** à faire ce travail.

Au niveau des familles

- o Assurer une **communication cohérente** en veillant au **vocabulaire** utilisé (clarifier les termes entre enseignants, expliquer ces termes aux familles)
- o Expliquer **pourquoi on donne ce travail et ce qu'on en attend**
- o Formaliser des **éléments de méthodologie** travaillés en classe pour les parents
- o Faire des **réunions parents/enseignant** 1 fois par trimestre

Quel accompagnement ?

► **Dispositif d'aide « au travail scolaire »** (Cf. *Accompagnement éducatif primaire et collègue*).

Il permet aux élèves volontaires de **bénéficier d'une aide aux devoirs et aux leçons** après l'école. Réservé à **l'Éducation prioritaire**, l'aide aux devoirs est coordonnée par des enseignants volontaires.

Il fournit aux élèves un cadre propice au travail. Ce n'est pas du soutien mais un **temps d'accompagnement** qui favorise **l'acquisition des notions vues en cours**. Principales orientations :

- **apprentissage des leçons** ;
- réalisation, au moins partielle, des **devoirs à effectuer à la maison** ;
- **aide méthodologique** (utiliser le cahier de textes, les manuels, apprendre une leçon...) ;
- **approfondissement disciplinaire** (lecture, atelier scientifique, travail sur projet interdisciplinaire, recherches documentaires)

Pour qu'ils soient vraiment efficaces, il faudrait que **l'intervenant dégage assez de temps pour aider l'enfant**, qu'il possède les **bons gestes professionnels**. Il faut que l'enfant n'ait besoin que d'une **aide légère**, ou qu'il soit **très autonome**, qu'il soit **volontaire** et oublie sa fatigue. Bref, **l'essentiel se joue quand même en classe !**

► **Études dirigées**

Elles favorisent **l'apprentissage du travail personnel** et « constituent un temps privilégié **d'apprentissage du travail autonome**. Les maîtres aident les élèves à intégrer diverses méthodes et à les utiliser à bon escient. (...) Progressivement, au cycle 3, on s'attachera également à ce que l'élève commence à acquérir les **méthodes de travail propres au collège** ». Il s'agit donc d'apprendre des méthodes de travail. On peut proposer un travail tout au long de l'année, sur 3 rubriques :

- **Des apprentissages méthodologiques** (gérer son matériel, son temps, une tâche donnée, les outils de connaissance, ses apprentissages)
- **Des apprentissages liés à la mémorisation** (faire apprendre des leçons en classe, recourir à des jeux de mémoire auditive, structurer ce qui est à mémoriser...)
- **L'apprentissage de la pratique du travail personnel** (faire des exercices)

Pour aider au passage en 6^e...

- **Varié les supports** d'apprentissage de leçon
- Apprendre aux élèves à **s'interroger et à formuler les questions** que l'enseignant pourrait lui poser.
- Chercher si on a besoin de **l'oral, de l'écrit, de la manipulation** pour se souvenir d'un résultat / démarche.
- **Donner du travail à l'avance** et vérifier quotidiennement de l'avancée de ce travail.
- Proposer **beaucoup de lecture** et s'appuyer sur ces lectures pour le travail en classe.
- Promouvoir **l'entraide** !